

## Maison Lacaze

La place de la mairie a changé de visage. La maison "Brin", qui fût longtemps un des poumons de la vie quotidienne sortoise, n'existe plus.

En novembre 2018, la municipalité en a fait l'acquisition auprès de Monsieur Jean Lacaze, dans le but de réaménager le centre bourg de la commune.

Ce bâtiment ainsi que sa dépendance étant trop délabrés, le choix s'est porté sur sa démolition. Ces travaux commencés le 28 janvier ont été réalisés par l'entreprise TLTP 117 de Habas (Travaux Location Travaux Publics 117) pour un montant de 39 822 € TTC. Avant sa démolition, les briques rouges de la façade du four à pain et les divers éléments en fonte ont été démontés et entreposés chez un administré en attendant une éventuelle utilisation qui pourrait s'inscrire dans le cadre d'un projet de réaménagement de la place de la mairie.



C'est une page de l'histoire de Sort qui se tourne : l'épicerie et la boulangerie font désormais partie des souvenirs de certains.

## Aménagements du carrefour de Lehitte

En mai 2020, des travaux de sécurisation des voies ont été réalisés au croisement des routes de Lehitte, Garrey et Guichot.

Deux îlots centraux, un route de Lehitte et un route de Garrey, ont été installés par l'entreprise André Lafont TP d'Orthez pour matérialiser les voies afin de les recalibrer et d'éviter ainsi les croisements dangereux.

Le coût des travaux s'élève à 5 037 € TTC. La réfection du revêtement sera effectuée cet été par la communauté de communes Terres de Chalosse, la couche d'enrobé viendra se caler au niveau supérieur des séparateurs. D'autres travaux ont été conduits sur le même site par les Eschourdes (Syndicat des eaux) pour la rénovation des canalisations d'eau potable.



## Reprise de l'école

L'école a rouvert ses portes le mardi 12 mai pour accueillir les élèves. Cette reprise dans un contexte de crise sanitaire a été organisée collégalement entre les personnels enseignants, les agents périscolaires et techniques et les maires du RPI. Du 12 au 22 mai, seuls les élèves de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont été accueillis à Sort et à Garrey. Il n'y avait pas d'école le mercredi. Chaque commune a assuré sa propre organisation.

À Sort, la mise en application des consignes sanitaires nous a conduit à faire appel au bénévolat. Six personnes ont répondu favorablement et ont participé au bon fonctionnement des divers temps périscolaires. Les institutrices avaient choisi de travailler deux journées consécutives avec un même groupe (selon la règle de quinze élèves maximum par classe) : lundi/mardi avec un groupe ; jeudi/vendredi pour l'autre groupe. Pour les enfants, c'était le même décor familial mais tout avait changé ; les habitudes en ont été bouleversées. Le préau était divisé en deux pour chacune des classes et un marquage au sol indiquait la place de chaque enfant pour l'accueil du matin. Les rentrées, sorties et temps de récréation étaient échelonnés afin

d'éviter les regroupements. Dès l'entrée dans la classe les maîtresses ont consacré un peu de temps à la présentation des protocoles et à la dédramatisation de la situation.

Le 25 mai a marqué le retour des petite et moyenne sections pour la matinée seulement avec la possibilité de manger à la cantine (pas de sieste). Sur un effectif de quatre vingt trois élèves, une cinquantaine étaient présents. La garderie était ouverte à 8 heures le matin et entre 16 h 10 et 19 heures le soir. Au restaurant scolaire, un agencement de tables respectant les règles de distanciation a été mis en place avec un service à l'assiette et sur plateau (très apprécié des enfants !). Le 22 juin a marqué le retour obligatoire à l'école de tous les élèves. Le protocole sanitaire a été allégé. Pour la maternelle, plus aucune règle de distance ne s'imposait entre élèves d'une même classe. Pour les écoles élémentaires, la distanciation physique a été maintenue dans les salles de classe (un mètre entre chaque enfant). À l'extérieur, cette règle ne s'appliquait pas mais les groupes des différentes classes ne devaient pas se mélanger. Du fait d'un nombre plus important d'élèves, il a été fait appel à deux bénévoles supplémentaires pour encadrer les



différents groupes. Même si la mise en place du matériel, la finalisation des plannings et une organisation à terminer parfois à la dernière minute ont suscité quelques difficultés, tout cela s'est passé dans une bonne ambiance pour le bien-être des enfants.

## Adishatz Thierry

Thierry Capou est né à Orléans. Avec ses parents et ses deux frères, ils retrouvent après quelques années leurs Landes maternelles à Yzosse.

Boulangier, Thierry s'installe à Sort en Chalosse dans une ancienne propriété dont il réhabilite, avec ses frères, la maison d'habitation et la grange. Garçon discret, il officie en qualité d'arbitre de basket pour le club des Colverts de Sort, une abnégation qui lui permet d'oublier la fatigue hebdomadaire accumulée dans le fournil de Narrosse. Les jours de marché, il installe son étal sur quelques places pour présenter ses produits. Sa clientèle est fidèle. Il apprécie cette ambiance chaleureuse faite de rencontres simples, d'échanges spontanés, de paroles libérées par son accueil sympathique.

Plus tard, il décide de changer d'activité et devient son propre patron. Il continue les marchés en se spécialisant dans la vente sur mesure de toiles de tables cirées. Elles sont colorées, lumineuses, elles respirent la gaieté, l'originalité. Il développe une clientèle dans les Landes, le Béarn et le Pays basque.

Thierry est un battant au courage et à la vitalité affirmés. Il avance avec conviction. Cette force de caractère il la met à profit pour sa grande passion pour la montagne. Il aime ces grands espaces dont il apprécie la beauté et le silence, qui le conduisent jusqu'en Amérique du sud et en Nouvelle-Zélande.

Sollicité pour se porter candidat lors des élections municipales de 2014, Thierry n'a pas hésité à faire le pas, poussé par une vraie motivation à participer au développement de sa commune d'adoption. Son engagement est sans faille. Jamais avare de propositions, il s'investit dans diverses commissions par une participation active : projets d'envergure, forêt-rivière-étang, voirie, bâtiments, peinture, environnement, gestion cimetière. Son ouverture d'esprit, voire la singularité de sa réflexion animent les échanges. Il argumente ses idées tout en étant attentif aux paroles de ses collègues. Il est un partenaire respectueux et loyal.

Thierry est volontaire au travail. Dès le début de son mandat, impliqué dans les travaux de rénovation de l'église de Sort, il est un

des élus moteurs auprès des bénévoles qui prêtent mains fortes. Sa présence et son expertise sont appréciées de tous les acteurs de ce projet conséquent. Et lorsqu'il s'est agi de réhabiliter le volumineux garde-corps du balcon de l'école maternelle, son implication personnelle a été de la même qualité. En fin de mandat, il se prend de passion pour le projet d'aménagement du centre bourg.

Malgré la maladie qui l'affecte dans les dernières années du mandat, il lui tient à cœur d'être présent aux différentes réunions. Malheureusement, sa forte volonté et son optimisme ne peuvent empêcher un rebond fatal. Très affaibli, il trouvera la ressource de venir nous saluer au bureau de vote le 15 mars. Hospitalisé une semaine plus tard, Thierry nous quitte le 11 avril 2020, cinq semaines avant son cinquante neuvième anniversaire. Montagnard expérimenté, Thierry appréhendait les difficultés avec lucidité. Dynamisme, courage, amabilité, engagement, étaient ses qualités essentielles. Il a lutté avec force conviction, il nous a quittés comme il a vécu, discrètement.

Jean-Pierre Lahourcade



Thierry Capou était un amoureux de la montagne.

# LUY & LA PLUME Sort en Chalosse



## Un maire s'en va, un autre arrive...

Jean-Pierre Lahourcade, résident sortois depuis 1985, conseiller municipal depuis 1989, est devenu premier adjoint au maire en 1995. Après vingt-cinq ans de collaboration, il a accédé au poste de premier magistrat en 2014. Un engagement de trente et un ans au service des habitants et de la collectivité. Une période riche d'expériences qui fut pour lui une source d'épanouissement personnel procuré par les diverses tâches et responsabilités qui lui sont associées, au niveau de la commune et de l'intercommunalité. Durant son mandat de maire, il aura apprécié les relations de travail avec le personnel communal et au sein du conseil municipal, les moments partagés avec les associations et les rencontres avec ses administrés. Malgré ces nombreuses satisfactions, il aura fait le choix de ne pas reconduire son mandat. Soyons reconnaissants pour tout ce temps qu'il nous aura donné et pour son engagement. Le 15 mars 2020, la liste conduite par Pascal Bernadet, enfant du village, conseiller municipal depuis 1995 et premier adjoint depuis 2018 a été élue au premier tour de scrutin. Cependant, suite à la crise COVID-19, Jean-Pierre Lahourcade a dû prolonger son mandat. L'installation du nouveau conseil s'est déroulée le 26 mai 2020 dans le restaurant scolaire, en respectant le protocole sanitaire. L'élection de Pascal Bernadet a été officialisée



par l'ensemble du nouveau conseil municipal. Lors de la cérémonie, Jean-Pierre Lahourcade a remis officiellement une écharpe de maire toute neuve à Pascal Bernadet qui, dans un geste amical symbolique lui a "rendu" l'écharpe portée au cours de son mandat. Nous souhaitons à Jean Pierre le meilleur pour la suite.



## Conseil municipal

Le Conseil Municipal représente les habitants. Il règle, par ses délibérations, les affaires de la commune. Il a compétence pour prendre toutes les décisions concernant la gestion communale.

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre. À Sort en Chalosse, il se réunit généralement une fois par mois. Il définit les grandes orientations de politique communale dont les différents thèmes sont étudiés et préparés au sein de commissions spécifiques.

À cet effet, quinze commissions ont été mises en place (voir tableau).

Chaque conseiller participe à plusieurs commissions. Les propositions issues de leurs réflexions sont présentées et débattues lors des réunions du Conseil Municipal.

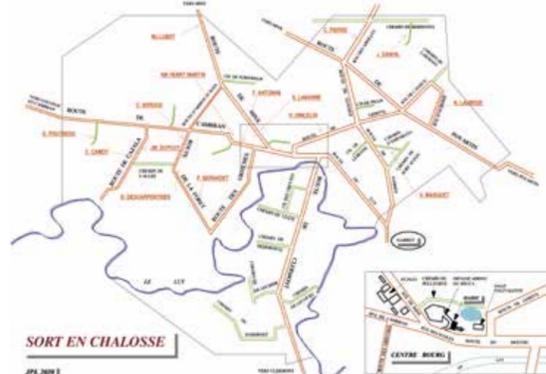


De gauche à droite : Jérôme Danhil, Claudine Bergue, Jean Michel Dupouy, Graziella Pouysegou, Didier Descarpentries, Christian Pierre, Anne-Marie Henry Martin, Sabine Labarbe, Christophe Camot, Pascal Bernadet, Marie-Josée Lubet, Nicolas Laurede, Vincent Marquet, Hélène Hincelin, Frédéric Antonini.

### Les commissions

Vie sociale	Anne Marie Henry Martin, Sabine Labarbe, Nicolas Laurede, Marie Josée Lubet
Vie associative	Christophe Camot, Jean-Michel Dupouy, Hélène Hincelin, Marie-Josée Lubet, Vincent Marquet
Communication	Frédéric Antonini, Claudine Bergue, Anne-Marie Henry Martin, Hélène Hincelin, Sabine Labarbe, Vincent Marquet
Environnement	Christophe Camot, Didier Descarpentries, Sabine Labarbe
Rpi-regroupement scolaire	Anne-Marie Henry Martin, Hélène Hincelin, Sabine Labarbe, Graziella Pouysegou
Bâtiments communaux	Jérôme Danhil, Didier Descarpentries, Jean-Michel Dupouy, Anne-Marie Henry Martin, Christian Pierre
Voirie	Christophe Camot, Didier Descarpentries, Nicolas Laurede, Christian Pierre
Sentiers pédestres	Frédéric Antonini, Hélène Hincelin, Marie Josée Lubet, Vincent Marquet
Forêt-étang-rivière	Frédéric Antonini, Didier Descarpentries, Nicolas Laurede, Christian Pierre
Cimetière	Didier Descarpentries, Jean-Michel Dupouy, Nicolas Laurede, Vincent Marquet, Christian Pierre
Patrimoine communal	Frédéric Antonini, Christophe Camot, Hélène Hincelin, Marie-Josée Lubet, Vincent Marquet
Aménagement bourg	Christophe Camot, Jérôme Danhil, Jean-Michel Dupouy, Vincent Marquet
Services techniques	Didier Descarpentries, Christian Pierre, Graziella Pouysegou
Projet d'envergure	Claudine Bergue, Jérôme Danhil, Sabine Labarbe, Vincent Marquet, Christian Pierre
Finances	Claudine Bergue, Hélène Hincelin, Sabine Labarbe, Marie Josée Lubet, Vincent Marquet, Christian Pierre, Graziella Pouysegou

### Répartition des élus sur le territoire



## Distribution de masques

Le Conseil Départemental a attribué des masques destinés à la population sortoise. Il s'agissait de masques en tissu, lavables une vingtaine de fois. La mairie a réceptionné un premier lot de six cents unités. Entre le 11 et le 17 mai, des élus, anciens et nouveaux, ont procédé à leur distribution.

La quantité ne permettant de servir l'ensemble des habitants, la priorité a été donnée aux personnes fragiles, âgées et isolées. Pour les personnes non prioritaires, un courrier les invitant à retirer leur masque en mairie a été déposé dans leurs boîtes aux lettres. La réception ultérieure d'un second lot de quatre cents masques a permis de couvrir les besoins de l'ensemble de la population sortoise.

## Le compte administratif

Le 24 février 2020, le conseil municipal a approuvé le compte administratif 2019 qui se décline comme suit :

### FONCTIONNEMENT

**Recettes : 1 281 467 €**  
Impôts et taxes : 27,5 %  
Dotations, subventions, participations : 21,3 %

**Dépenses : 519 928 €**  
Charges du personnel : 49,7 %  
Charges à caractère général : 26,4 %

**Excédent : 761 539 €**

### INVESTISSEMENT

**Recettes : 778 917 €**

**Dépenses : 479 085 €**  
Emprunts : 17,6 %

**Résultat : 299 832 €**

### LA DETTE AU 1er JANVIER 2020

Le montant du capital restant à rembourser est de 908 026 € soit 952 € par habitant. Le montant global de l'annuité s'élève à 87 082 € pour 975 habitants soit 89 € par habitant.

## Le Budget primitif 2020

En raison du Covid 19 et de l'installation tardive du conseil municipal le 28 mai, le budget primitif devait être voté avant le 31 juillet. Après sa préparation par la commission Finances, il a été présenté et voté en conseil municipal le 1er juillet 2020. Il s'équilibre à 1 341 339 € en fonctionnement et à 420 133 € en investissement, soit un total de 1 761 472 €. Les taux d'imposition des trois taxes communales restent inchangés par rapport à 2019 : 15,77 % pour la taxe d'habitation, 19,23 % pour le foncier bâti et 72,85 % pour le foncier non bâti.



## Présentation des vœux

Le samedi 18 janvier Jean Pierre Lahourcade présentait ses vœux aux sortoises et aux sortois. Environ quatre-vingts personnes étaient réunies au restaurant scolaire. C'était l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée :

- Depuis le 22 juillet 2019, la salle polyvalente peut à nouveau accueillir ses utilisateurs avec sa mise aux normes d'accessibilité et une cuisine complètement renouvelée. Le moulin a lui aussi bénéficié d'un beau rafraîchissement et d'un gain en confort avec notamment la création de toilettes à l'étage et l'amélioration de l'isolation thermique et phonique. Un investissement de 320 000€ TTC atténué à 224 000 € grâce aux aides de l'État (83 000 €), du Département (7 3210 €) et de l'enveloppe parlementaire (6 000 €).
- Au centre bourg, deux des trois appartements gérés par la commune se sont libérés fin 2019. Des travaux d'isolation, de modernisation des salles de bains et de rafraîchissement de peintures sont engagés avant de remettre ses appartements en location.
- Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec Garrey accueille quatre-vingt-trois enfants depuis la rentrée 2019 (soixante à Sort et vingt-trois à Garrey). La baisse des effectifs scolaires pourrait engendrer une fermeture de classe pour la rentrée de septembre 2020. L'idée d'élargir le périmètre du RPI pour pallier une fermeture de classe a été évoquée avec l'inspecteur académique de secteur.
- Le haut débit (minimum 3Mbits/se-



conde) est effectif sur Sort en Chalosse depuis juin 2019.

C'était aussi l'occasion d'évoquer le futur de notre commune :

- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) élaboré avec la Communauté de communes Terres de Chalosse sera pour les prochaines années le document de référence en matière

d'urbanisme. Sa mise en place a cependant pris du retard et son approbation devrait intervenir en fin de premier semestre 2020. Dans l'attente, la commune conserve sa compétence pour ce qui concerne les autorisations d'urbanisme.

- En parallèle, un schéma directeur d'assainissement a été prescrit pour notre commune. Une étude d'un réseau d'assainissement collectif a été engagée.



Jean Pierre Lahourcade évoquait ensuite les élections de mars 2020 et son engagement municipal de trente et une années au service de la commune. Avec beaucoup d'émotion il annonçait son choix de ne pas solliciter un second mandat de maire, apportant son soutien à la liste de son premier adjoint, Monsieur Pascal Bernadet.

- Pour terminer, il adressait ses remerciements :
- Aux présidentes et présidents des associations ainsi qu'à leurs membres et les félicitait pour leur dynamisme,
  - Aux agents communaux pour leur dévouement pour la commune et envers la population,
  - Aux membres du conseil municipal pour leur soutien et leur implication,
  - À son épouse pour son accompagnement tout au long du mandat.

Cette allocution était suivie d'un apéritif dînatoire très apprécié de tous, préparé par notre cuisinier Thierry Seize, ce qui permit de terminer cette cérémonie dans une ambiance agréable.